

Études & Résultats

DIRECTION DE LA RECHERCHE, DES ÉTUDES, DE L'ÉVALUATION ET DES STATISTIQUES



AVRIL
2018
NUMÉRO
1060

Alimentation, logement, transports : quelles dépenses pèsent le plus dans le budget des ménages étudiants ou de jeunes adultes ?

Les jeunes ménages de 18-34 ans consomment moins que leurs aînés. Parmi ces ménages jeunes, ce sont ceux dont la personne de référence est étudiante, avec une consommation moyenne annuelle de 15 050 euros, qui dépensent le moins, et ce même si on se rapporte au nombre d'unités de consommation dans le ménage.

L'alimentation – achats alimentaires et d'alcool pour le domicile ainsi que dépenses de restauration et de cantines – représente un cinquième de la consommation des ménages jeunes. Le pain, le riz, les pâtes et autres céréales occupent la première place dans leur budget alimentaire mais, en quantité, les fruits et les légumes les dépassent. Les étudiants dépensent autant pour les repas pris chez eux qu'en dehors du domicile. Contrairement aux idées reçues, les jeunes ménages ne dépensent pas plus pour l'alcool que leurs aînés.

Un cinquième de la consommation des ménages de 18-34 ans est consacré au financement du logement. Les loyers occupent une place centrale dans ces dépenses pour les ménages étudiants et ceux des 18-24 ans. Les étudiants paient des loyers plus élevés, qui ne sont qu'en partie compensés par les prestations logement perçues. Enfin, la part des dépenses consacrées au transport est plus importante après la fin des études.

Mickaël Portela (DREES)

Les ménages dont la personne de référence¹ a entre 18 et 34 ans² consomment l'équivalent de 25 560 euros en moyenne par an d'après l'enquête Budget de famille de l'Insee de 2011, qui décrit la consommation des ménages français (*encadré 1*). Des différences peuvent être observées liées à l'âge, aux conditions d'accès à l'indépendance financière, et à la construction d'une vie familiale. Les ménages dont la personne de référence est étudiante se distinguent en outre des autres ménages de 18-34 ans par un mode de vie spécifique, des tarifs réduits et des dépenses liées à leur scolarité, que reflète la structure de leur consommation.

Les jeunes consomment moins que leurs aînés

La consommation moyenne des ménages progresse avec l'âge de la personne de référence, en raison de l'augmentation de la taille des ménages et de celle des revenus notamment. Elle varie du simple au double entre les jeunes ménages étudiants (*encadré 1*), qui consomment en moyenne 15 050 euros par an (*tableau 1*) et les 35-64 ans qui consomment 30 060 euros par an. Ceux dont la personne de référence a moins de 25 ans sans être étudiante dépensent en moyenne 21 740 euros au

...

1. La personne qui apporte le plus de ressources au ménage.
2. Ces ménages seront qualifiés indifféremment dans cette étude de « jeunes ménages » ou « ménages jeunes ». Il peut s'agir de couples ou de personnes seules, avec ou sans enfant.

ENCADRÉ 1

Sources, champ et méthodologie

L'enquête Budget de famille de 2011 a été réalisée par l'Insee entre novembre 2010 et octobre 2011 auprès d'un échantillon de 10 342 ménages en France métropolitaine, et 5 355 dans les départements et régions d'outre-mer (DROM), y compris Mayotte. Il s'agit de l'enquête la plus récente de cette ampleur disponible pour éclairer la consommation des ménages français – une nouvelle vague d'enquête a été collectée entre septembre 2016 et septembre 2017, mais les données ne sont pas encore disponibles à ce jour. Les données de consommation sont collectées à l'aide d'un carnet tenu par le ménage, durant une semaine, et de trois questionnaires remplis en face à face par un enquêteur. L'unité de référence est le ménage, défini comme l'ensemble des personnes (avec ou sans lien familial) qui partagent de manière habituelle un même logement, que celui-ci soit ou non leur résidence principale, et qui ont un budget commun. Les disparités de consommation sont de ce fait évaluées selon les caractéristiques des ménages.

Cette étude porte sur les ménages dont la personne de référence a entre 18 et 34 ans et vivant en France métropolitaine. Du fait de leur spécificité, les ménages vivant dans les DROM font l'objet d'une étude en propre (Portela, 2018a). 1 704 ménages sont ainsi pris en compte dans cette étude. Quatre types de ménages jeunes sont distingués : les ménages dont la personne de référence est étudiante¹ (207 ménages) et au sein de ceux qui ne sont plus étudiants, trois autres catégories, selon l'âge de la personne de référence, les 18-24 ans (224 ménages), les 25-29 ans (577 ménages) et les 30-34 ans (696 ménages).

Saisis à des moments différents de leur histoire, ces ménages jeunes observés en 2011 en France métropolitaine présentent des profils socio-économiques variés. Tandis que dans près de la moitié des ménages dont la personne de référence a moins de 25 ans, celle-ci est encore en études (44 %), plus de 90 % des personnes de référence entre 25 et 35 ans sont sur le marché du travail (tableau complémentaire A sur le site Internet de la DREES). Les ménages étudiants sont jeunes : 83 % des personnes de référence ont moins de 25 ans et la moitié a moins de 21 ans. Dans les ménages de 18-24 ans dont la personne de référence n'est plus en études, ces

dernières ont en majorité 23 ou 24 ans. 85 % des ménages étudiants sont constitués de personnes seules, de même que 60 % des ménages de 18-24 ans. Ce n'est plus le cas que de 38 % des 25-29 ans, et de 27 % des 30-34 ans ; chez les ménages jeunes, la vie en couple progresse avec l'âge (28 % chez les moins de 25 ans, 55 % chez les 30-34 ans). Enfin, les plus âgés de ces ménages jeunes sont plus souvent propriétaires ou en cours d'acquisition de leur logement (36 % des 30-34 ans contre 3 % des 18-24 ans), tandis que la part des ménages locataires ou logés gratuitement recule avec l'âge (99 % des ménages étudiants et 95 % des 18-24 ans contre 58 % des 30-34 ans).

La consommation des ménages dans l'étude correspond à l'ensemble des dépenses d'un ménage (hors autoconsommation), dont sont exclues les dépenses liées à l'achat de biens immobiliers (remboursement de prêts immobiliers), les dépenses pour de gros travaux, et les placements financiers. Les impôts et les taxes directs sont également exclus. Les dépenses de logement n'intègrent pas de « loyers imputés », pour les propriétaires ou accédants à la propriété, contrairement à ce qui est en vigueur dans la comptabilité nationale. Les dépenses de logement sont mesurées à partir de l'enquête Budget de famille mais une analyse spécifique des loyers est réalisée à partir de l'enquête Logement de 2013 de l'Insee. La taille de cette enquête (27 000 logements en France métropolitaine) permet d'isoler parmi les jeunes ceux vivant à Paris et son agglomération pour chacune de nos catégories.

La consommation par unités de consommation (UC) permet de comparer la consommation de ménages de taille et de composition différente. L'échelle usuellement utilisée par l'Insee attribue un poids de 1 pour le premier adulte dans le ménage, 0,5 pour les autres personnes de 14 ans et plus et 0,3 avant 14 ans.

1. Ménages dont la personne de référence déclare être étudiante, élève, en formation, en stage (rémunéré ou non) ou apprentie sous contrat. Parmi ces ménages, 94 % ont au moins un diplôme de niveau BAC au moment de l'enquête et sont probablement dans l'enseignement supérieur.

TABLEAU 1

Consommation des jeunes ménages

	Ménages de 18-34 ans ²					Ménages de 35-64 ans ²
	Étudiants (14 %)	18-24 ans (14 %)	25-29 ans (35 %)	30-34 ans (37 %)	Ensemble	
Consommation du ménage¹ (en euros)						
Consommation moyenne annuelle	15 050	21 740	26 470	30 060	25 560	30 060
Consommation par unité de consommation (UC) (en euros)						
Consommation moyenne annuelle par UC	13 810	16 250	18 590	19 090	17 790	18 240
Consommation médiane annuelle par UC	13 070	14 750	16 610	16 900	15 950	15 950
Appréciation de la situation financière du ménage (en %)						
Vous mettez de l'argent de côté (ou bien vous remboursez vos dettes)	17	40	37	38	35	31
Vos revenus et vos dépenses s'équilibrent	62	46	47	46	49	49
Vous puisez dans vos économies (ou vous vous endettez)	21	14	16	16	16	20

1. Ensemble de la consommation du ménage au sens de la comptabilité nationale à l'exception des « loyers imputés », qui ne sont pas pris en compte pour les propriétaires et les accédants à la propriété.

2. La ventilation des ménages par âge est réalisée selon l'âge de la personne de référence du ménage. Les proportions indiquées dans les intitulés de colonne représentent la part de chaque catégorie parmi l'ensemble des ménages jeunes.

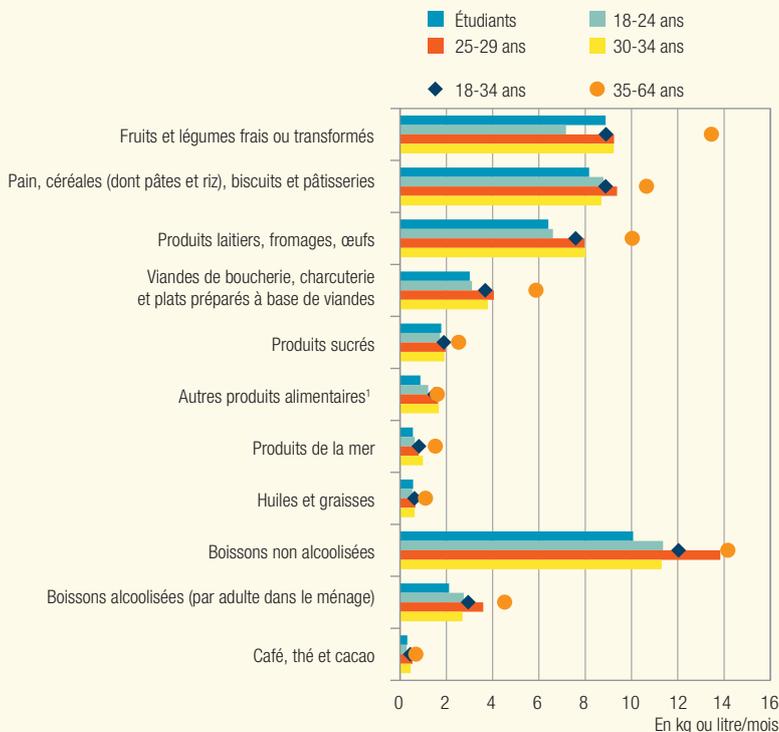
Note • Les montants sont arrondis à la dizaine.

Lecture • Les ménages étudiants consomment 15 050 euros en moyenne par an. Par UC, la consommation des ménages étudiants est de 13 810 euros en moyenne. 21 % des ménages étudiants déclarent puiser dans leurs économies pour satisfaire leurs besoins.

Champ • France métropolitaine, ménages dont la personne de référence a entre 18 et 64 ans.

Source • Insee, enquête Budget de famille 2011.

GRAPHIQUE 1
Quantités de produits alimentaires et de boissons achetées par personne



1. Condiments, produits pour dessert et pâtisserie, soupes, aliments pour bébés, produits diététiques, etc.
Note • Une partie des quantités ne sont pas exprimées en kg ou en litres dans l'enquête. La méthode d'imputation des valeurs manquantes est décrite dans les Dossiers de la DREES (Portela, 2018b, à paraître).
Lecture • Les ménages étudiants consomment 8,2 kg par mois de pain, céréales (dont pâtes et riz), biscuits et pâtisseries.
Champ • France métropolitaine, ménages dont la personne de référence a entre 18 et 64 ans.
Source • Insee, enquête Budget de famille 2011.

cours de l'année. Le montant total de la consommation des jeunes ménages de plus de 25 ans est plus proche de celui des 35-64 ans, et même identique pour les ménages de 30-34 ans, de l'ordre de 30 000 euros. La consommation rapportée au nombre d'unités de consommation reste inférieure pour les ménages les plus jeunes : 13 810 euros pour les ménages étudiants, soit près de 25 % de moins que les 35-64 ans et 11 % de moins que les ménages de 18-24 ans non étudiants³. Les 25-29 ans et les 30-35 ans se situent, eux, à des niveaux dépassant légèrement celui des 35-64 ans. Pour assurer leur niveau de consommation, les jeunes ménages étudiants déclarent puiser dans leurs économies plus fréquemment que les autres ménages jeunes (21 % contre 16 %) et que ceux dont la personne de référence a entre 35 et 64 ans (20 %).

Alimentation, logement, transports : le podium des dépenses des jeunes ménages

L'alimentation est le premier poste budgétaire des jeunes ménages, comme celui des moins jeunes. Si l'on ajoute aux achats alimentaires pour le domicile (y compris les boissons, alcoolisées ou non) les dépenses pour les restaurants et les cantines scolaires ou professionnelles, les jeunes ménages y consacrent environ un cinquième de leur budget, les 35-64 ans près d'un quart (tableau B sur le site internet de la DREES). Chez les étudiants⁴, cette part est un peu plus élevée, le poids de l'alimentation hors domicile étant nettement supérieur à ce qu'il est chez les autres ménages. Les 18-24 ans non étudiants se démarquent en y consacrant seulement 17 % du total de leur consommation à l'alimentation.

Le budget des jeunes ménages est fortement contraint par les dépenses de logement, essentiellement de loyer. Celles-ci représentent 19 %⁵ de leur budget, contre 14 % pour les 35-64 ans. Les ménages étudiants⁶ et ceux de 18-24 ans qui ne sont plus en études dépensent 22 % à 23 % de leur budget pour le logement, dont les trois quarts sont destinés au paiement du loyer. Les ménages de 30-34 ans consacrent 17 % de leur budget au logement, du fait notamment d'une part des loyers moindre. Ils sont en effet plus souvent accédants à la propriété ou propriétaires et les dépenses de logement prennent alors d'autres formes, notamment le remboursement de prêts immobiliers⁷.

Les jeunes toujours en études dépensent 13 % de leur budget en moyens de transport, soit le coefficient budgétaire⁸ le plus faible au sein de l'ensemble des ménages, contre plus d'un cinquième pour les 18-24 ans qui ont achevé leurs études. Après 25 ans, le coefficient budgétaire du poste transports est légèrement inférieur et se situe à 18 %. L'achat de véhicules pour ces ménages de 25 à 34 ans, dont la personne de référence entre ou se trouve en général sur le marché du travail, représente une dépense de consommation importante.

Les jeunes consomment plus de pâtes que de viande

Parmi les achats destinés au domicile, le pain, le riz, les pâtes et autres céréales ainsi que les pâtisseries occupent la première place dans le budget alimentaire des jeunes ménages (20 % des dépenses alimentaires totales) [tableau complémentaire C sur le site internet de la DREES]. Les dépenses pour l'achat de viandes se trouvent à la deuxième place, alors qu'il s'agit du premier poste budgétaire pour les plus de 35 ans. Les produits laitiers et les œufs, troisième poste du budget alimentaire, représentent 14 % de ces dépenses pour les jeunes ménages. Ils consacrent 13 % de leur budget alimentaire à l'achat de légumes et de fruits frais ou transformés (17 % pour les étudiants). Les produits alimentaires achetés par les plus jeunes sont généralement moins chers que ceux achetés par leurs aînés, y compris au sein des moins de 35 ans. Un cinquième des achats alimentaires des

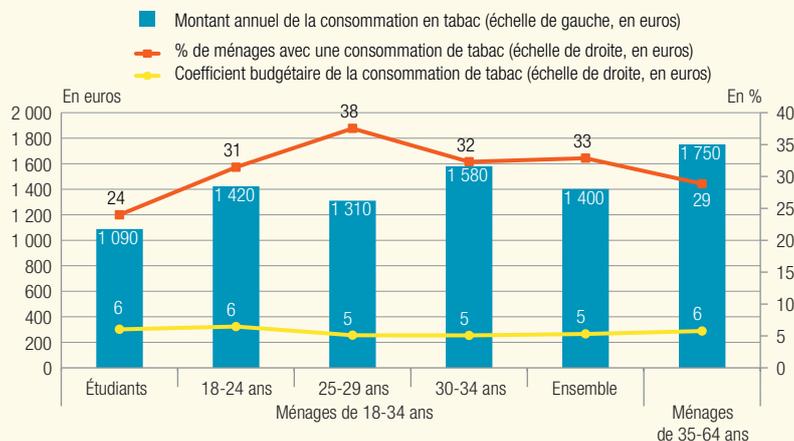
- • •
- 3.** Les ménages étudiants vivent plus souvent dans plusieurs logements (28 %). Le second domicile est en général celui des parents. Dans ces situations, ils consomment en partie chez eux des biens et services achetés par le ménage parental (alimentation, transports, culture, assurances,...), ce qui peut aussi expliquer une moindre consommation dans leur premier logement.
- 4.** Le terme « étudiants » renvoie dans tout l'article aux ménages dont la personne de référence est étudiante.
- 5.** Les écarts entre catégories de ménages commentés dans l'étude sont tous statistiquement significatifs (Portela, 2018b).
- 6.** Rappelons qu'il s'agit ici des ménages étudiants vivant en logement individuel seulement, à l'exclusion des logements collectifs (cités universitaires et internats, essentiellement).
- 7.** En tenant compte de l'ensemble des dépenses liées à un logement, y compris les remboursements de prêts, la part dépensée augmente pour ces ménages : 28 % pour les 30-34 ans, 26 % pour les 25-29 ans.
- 8.** Le « coefficient budgétaire » désigne la part d'une catégorie de consommation (par exemple l'alimentation, le logement, etc.) dans la consommation totale d'un ménage.

ENCADRÉ 2

5 % du budget annuel des jeunes fumeurs est consacré à l'achat de tabac

La prévention du tabagisme des jeunes est un enjeu de santé publique majeur. Selon l'enquête Budget de famille, un ménage de 18-34 ans avec au moins un fumeur consacre 5 % de son budget annuel au tabac, sans variation significative de cette part selon l'âge des jeunes (*graphique*). La consommation de tabac semble toutefois progresser avec l'âge des jeunes, que ce soit la part des ménages concernés ou le montant consacré par les ménages consommateurs. À partir de 30 ans, la part des ménages dont au moins l'un des membres est consommateur de tabac diminue. Cette période, compte tenu des grossesses ou de la prévision de celles-ci, est propice à un arrêt de la consommation de tabac des femmes et plus généralement au sein des ménages (Beck et Richard, 2013). Les ménages consommateurs de tabac y consacrent environ 1 000 euros en moyenne par an pour les étudiants et jusqu'à 1 600 euros pour les 30-34 ans, tous types de tabac confondus (cigarettes, tabac à rouler, etc.). L'importance du tabac dans le budget nécessite de limiter la consommation d'autres produits. Ces restrictions de consommation se portent essentiellement sur les transports et les autres biens services : respectivement -3 et -5 points en moyenne par rapport aux ménages non fumeurs de 18-34 ans.

Poids budgétaire du tabagisme des jeunes ménages



Lecture • 6 % de la consommation totale des ménages étudiants est consacré à l'achat de tabac. 24 % des ménages étudiants ont au moins l'un de leurs membres consommateur de tabac. Lorsqu'ils sont consommateurs de tabac, ils y consacrent en moyenne 1 090 euros par an.

Champ • France métropolitaine, ménages dont la personne de référence a entre 18 et 64 ans et dans lequel on observe une consommation de tabac.

Source • Insee, enquête Budget de famille 2011.

18-24 ans et 15 % des achats étudiants sont ainsi réalisés dans des magasins dits *hard discounters*, qui proposent des produits à plus faible coût en moyenne, contre 10 % pour les 25-34 ans. Les coefficients budgétaires ne reflètent donc pas nécessairement les quantités effectivement consommées et les pratiques alimentaires.

En quantité⁹, les légumes et les fruits frais ou transformés représentent le premier poste de consommation à domicile. Parmi les jeunes, les étudiants en sont de gros consommateurs, avec 8,9 kg par personne et par mois, contre 7,2 kg pour les 18-24 ans non étudiants dont le premier poste de consommation est celui des produits céréaliers (*graphique 1*). Ces derniers produits restent d'ailleurs parmi les aliments les plus achetés par

les jeunes, avec presque 9 kg par personne et par mois. Les produits laitiers, le fromage et les œufs arrivent en troisième position. Les ménages de plus de 25 ans se distinguent par leur consommation de viande. Les 18-24 ans et les ménages étudiants en consomment environ 700 grammes de moins par rapport à la moyenne des 18-34 ans, elle-même inférieure de 2 kg à celle des 35-64 ans.

Les jeunes n'achètent pas plus d'alcool que leurs aînés pour consommer à domicile

Les jeunes générations ne dépensent pas davantage que leurs aînés pour l'alcool consommé à domicile (0,7 % du budget des 18-34 ans contre 1,4 % en moyenne en 2011 au-delà de 34 ans)

ou le tabac (*encadré 2*). Les étudiants consacrent par ailleurs une part moindre de leur budget à l'alcool et au tabac que les autres ménages jeunes (-1 point). 7 % des dépenses alimentaires des ménages étudiants sont destinés à l'achat des boissons alcoolisées, deux points de moins que les ménages de 18-24 ans non étudiants, et trois points de moins que ceux de 25-29 ans.

Les quantités achetées par les étudiants sont également plus faibles : environ deux litres par mois et par adulte dans le ménage en moyenne. Elles représentent plus de deux litres et demi pour les 18-24 ans et plus de trois litres et demi pour les ménages de 25-29 ans. Les enquêtes sur les usages de drogues et d'alcools confirment que la consommation « régulière » et « excessive » de boissons alcoolisées n'est pas réservée aux étudiants (Amsellem-Mainguy, 2011). Toutefois, l'enquête Budget de famille identifie mal les achats pour des consommations en dehors du domicile, importantes chez les jeunes, pour qui l'alcool est associé à la fête et à la sociabilité entre pairs.

Les étudiants dépensent autant pour les repas à l'extérieur que pour ceux pris chez eux

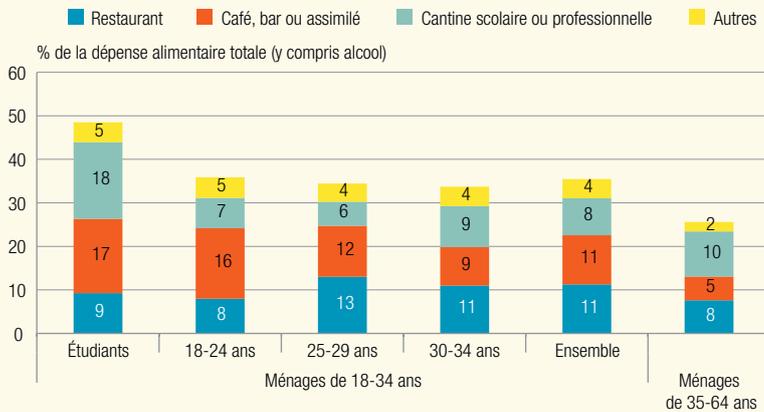
La moitié des dépenses alimentaires des étudiants proviennent de repas pris à l'extérieur contre un tiers seulement pour les autres ménages jeunes, et un quart pour les 35-64 ans (*graphique 2*).

La part importante des repas pris dans le cadre scolaire explique principalement ce résultat. En effet, 18 % du budget alimentaire des étudiants est destiné aux cantines, contre 6 % à 7 % pour les 18-29 ans qui ne sont plus en études. La part de la restauration scolaire et professionnelle est plus élevée parmi les 30-34 ans, pour qui les frais de repas des enfants à la crèche ou à l'école font partie des dépenses du ménage, et plus encore au-delà de 34 ans.

L'alimentation estudiantine semble aussi s'insérer dans des pratiques de loisirs et de sociabilité à l'extérieur caractéristiques de cet âge de la vie. Les cafés, les bars, ainsi que la restauration rapide et à emporter représentent 17 % du budget alimentaire des ménages étudiants.

9. L'enquête Budget de famille permet de mesurer ces quantités, exprimées en kilogrammes (kg) ou en litres, pour une grande partie des produits achetés (Caillavet *et al.*, 2009). L'analyse peut être généralisée à l'ensemble des produits alimentaires en réalisant des imputations. Celles-ci, ainsi que les hypothèses qui les sous-tendent, seront développés dans un Dossier de la DREES (Portela, 2018b, à paraître).

GRAPHIQUE 2 Part budgétaire des repas pris à l'extérieur selon le lieu de restauration et l'âge de la personne de référence



Note • La dépense alimentaire totale correspond à l'ensemble des achats alimentaires pour le domicile, y compris les dépenses d'alcool, ainsi que les dépenses de restauration, hors services d'hébergement. L'autoconsommation n'est pas prise en compte.
Lecture • 48 % de la dépense alimentaire totale des ménages étudiants relève de repas hors du domicile. 18 % de cette dépense totale est effectuée dans des cantines scolaires ou professionnelles et 17 % dans des cafés, bars ou dans la restauration rapide.
Champ • France métropolitaine, ménages dont la personne de référence a entre 18 et 64 ans.
Source • Insee, enquête Budget de famille 2011.

La consommation alimentaire dans ces lieux est tout aussi importante pour les 18-24 ans qui ne sont plus en études (16 %). En revanche, elle est moindre pour les plus

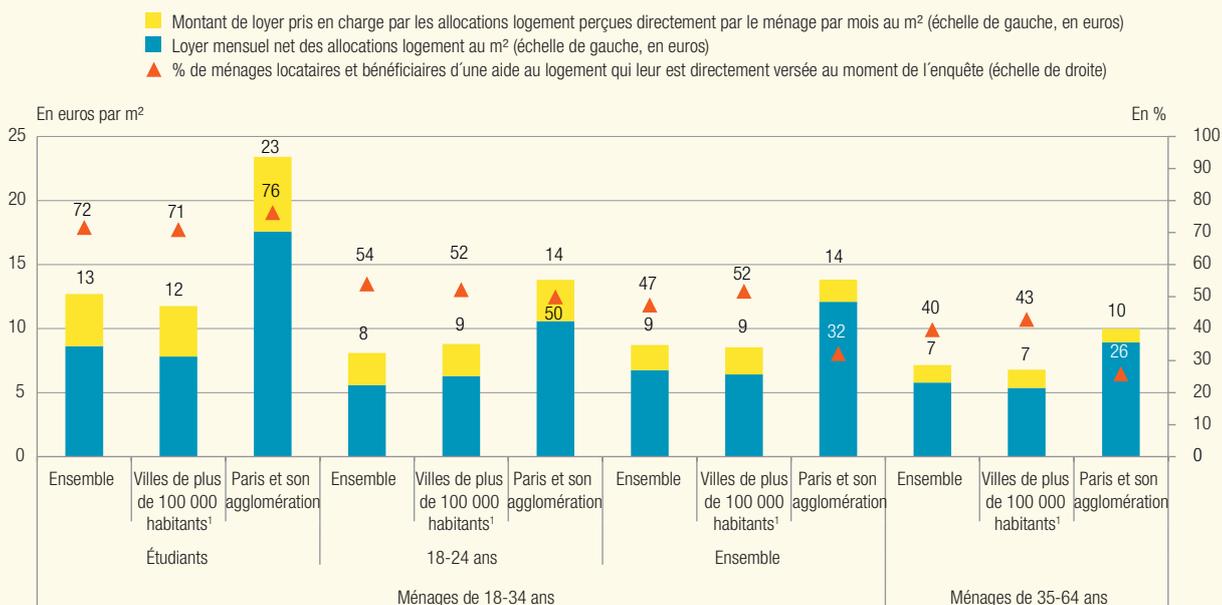
de 25 ans (-4 points pour les 25-29 ans, -7 points pour les 30-34 ans et -10 points pour les 35-64 ans) au profit notamment des repas pris dans des restaurants.

Des loyers plus chers pour les étudiants

Les loyers pèsent dans le budget des jeunes ménages, notamment pour les étudiants qui vivent plus souvent seuls et dans des grandes villes. Selon l'enquête Logement de 2013¹⁰, ces derniers dépensent en moyenne 13 euros par mois et par mètre carré, avant déduction des prestations sociales de logement (graphique 3), contre moins de 9 euros pour les jeunes locataires non étudiants. Pour un logement de 25 mètres carrés, les étudiants versent ainsi en moyenne 320 euros par mois environ, contre 210 euros pour les autres jeunes ménages. Quelle que soit la taille des villes de résidence, les loyers sont toujours en moyenne plus élevés pour les ménages étudiants que pour les autres ménages jeunes (par exemple, 12 euros/m² contre 9 à 7 euros/m² dans les villes de plus de 100 000 habitants, hors Paris). De nombreux effets de structure contribuent à expliquer ces loyers élevés : par exemple, la cherté au mètre carré des logements les plus petits, ou l'implantation dans des quartiers et des villes où la mobilité estudiantine et locative est importante. Paris et son

•••
10. Les résultats sont similaires à partir de l'enquête Budget de famille (Portela, 2018b). Toutefois, l'enquête Logement de l'Insee est privilégiée ici car elle permet d'isoler la région parisienne.

GRAPHIQUE 3 Loyer mensuel au m² et part du loyer couverte par les prestations de logement



Note • Les catégories d'âges 25-29 ans et 30-34 ans ne sont pas représentées sur le graphique mais les données sont disponibles sur le site Internet de la DREES.
Lecture • Le loyer moyen au m² des ménages étudiants est de 13 euros par mois. 72 % des étudiants perçoivent une allocation logement.
Champ • France métropolitaine, ménages locataires dont la personne de référence a entre 18 et 64 ans.
Source • Insee, enquête Logement 2013.

agglomération se distinguent par les loyers les plus chers, tout particulièrement pour les étudiants. Pour un logement de 25 mètres carrés, ces derniers paient 585 euros en moyenne par mois, soit presque deux fois plus que les étudiants vivant en dehors de la région parisienne.

Les aides aux logements compensent plus de 30 % de la dépense de loyer moyenne des ménages étudiants et des 18-24 ans, et environ 20 % du loyer des 25-34 ans. Pourtant, les montants des prestations logement sont généralement moindres pour les étudiants du fait des règles d'attribution de celles-ci (Lhommeau et Demangeot, 2016). Toutefois, les étudiants locataires en sont plus souvent bénéficiaires. Dans l'enquête Logement, près de 72 % des ménages étudiants locataires perçoivent une prestation de logement¹¹. En région parisienne, la compensation moyenne des loyers est de 25 % pour les étudiants, contre seulement 9 % pour les 30-34 ans¹².

Carte de transport en commun pour les étudiants, achat du véhicule pour les 18-24 ans

Les modes de déplacement se modifient à la fin des études, ce qui accroît fortement la part du budget consacrée aux trans-

ports. En effet, plus d'un jeune ménage non étudiant de 18-24 ans sur deux qui possède une automobile l'a achetée au cours des deux dernières années (*tableau complémentaire D sur le site internet de la DREES*). Les achats récents sont moins fréquents au-delà de 25 ans. Pour les ménages entre 25 et 34 ans, l'achat d'un second ou d'un troisième véhicule, ou bien le remplacement de ceux usés contribuent toutefois à maintenir les dépenses de transports à un niveau élevé. Après 35 ans, près de neuf ménages sur dix possèdent au moins une automobile.

Environ 76 % des ménages de 18-24 ans non étudiants possèdent au moins une automobile. En revanche, moins de la moitié des jeunes ménages étudiants disposent d'un véhicule motorisé (43 % pour les automobiles et 4 % pour les deux-roues). Ils ne l'ont en outre généralement pas acheté : pour six ménages étudiants sur dix disposant d'une automobile, elle leur a été donnée ou mise à disposition par la famille¹³. Par rapport aux autres ménages jeunes, les étudiants privilégient l'utilisation des transports en commun : ils y consacrent une part budgétaire supérieure (*tableau complémentaire B sur le site internet de la DREES*), quelle que soit

la taille de l'agglomération où ils résident. Plus d'un ménage étudiant sur deux a acheté un abonnement de transports au cours des douze derniers mois.

Une consommation étudiante ?

Outre l'alimentation, le logement et les transports, les budgets des jeunes ménages révèlent d'autres comportements de consommation propres aux étudiants. Ils consacrent une part plus importante de leur budget à l'achat de vêtements et de chaussures (+2 points en moyenne). Leurs dépenses en assurances sont à l'inverse plus faibles, car ils sont encore en grande partie couverts par leurs parents (pour l'assurance complémentaire santé particulièrement [Castell et al., 2016]). Les achats de mobiliers, d'équipements et d'entretien ménager sont peu nombreux pendant les études. Une fois les études terminées, les situations étant plus stables, la part de ces dépenses est plus importante pour les jeunes ménages, surtout entre 18 et 24 ans. Enfin, les ménages étudiants consacrent 7 % de leur budget au financement de l'enseignement, soit de façon logique la part la plus importante tous ménages jeunes confondus. ■

-
- 11. Les estimations réalisées à partir d'autres enquêtes sur un champ d'étude identique confirment ce résultat.
- 12. Les 30-34 ans habitant en région parisienne ont des revenus plus élevés et sont moins souvent parents que les autres jeunes de 30-34 ans.
- 13. La mise à disposition par un employeur est peu probable pour les étudiants.

POUR EN SAVOIR PLUS

- **Amsellem-Mainguy, Y.** (2011, janvier). Consommation en baisse, ivresse occasionnelle en hausse, Injep, *Jeunesse : Études et synthèses*, 3.
- **Beck, F., Richard, J.-B. (dir.)** (2013). *Les comportements de santé des jeunes. Analyses du Baromètre santé 2010*, INPES, coll. Baromètres santé.
- **Caillavet, F., Lecogne, C., Nichèle, V.** (2009). La consommation alimentaire : des inégalités persistantes mais qui se réduisent, Insee, *Insee Références, Cinquante ans de consommation en France*, 49-62.
- **Castell, L., Missègue, N., Portela, M., Rivalin, R. et Thouilleux, C.** (2016, novembre). Ressources et accès à l'autonomie résidentielle des 18-24 ans, DREES, *Les Dossiers de la DREES*, 8.
- **Herpin, N. et Verger, D.** (1997). Les étudiants, les autres jeunes, leur famille et la pauvreté, *Économie et Statistique*, 308-309-310, 211-227.
- **Lhommeau, B. et Demangeot, M.** (2016, juin). Prestations familiales et de logement en 2014. 47 % des 18-24 ans sont couverts par au moins une prestation. DREES, *Études et Résultats*, 967.
- **Portela, M.** (2018a, avril). Comment les 18-34 ans consomment-ils en outre-mer ?, DREES, *Études et Résultats*, 1059.
- **Portela, M.** (2018b). Les modes de vie et de consommation des jeunes, DREES, *Les Dossiers de la DREES*, à paraître

LA DREES SUR INTERNET

Retrouvez toutes nos publications sur notre site drees.solidarites-sante.gouv.fr

Retrouvez toutes nos données sur www.data.drees.sante.gouv.fr

Pour recevoir nos avis de parution drees.solidarites-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/publications/avis-de-parution

Directeur de la publication : Jean-Marc Aubert
Responsable d'édition : Souphaphone Douangdara
Rédactrice en chef technique : Sabine Boulanger
Secrétaire de rédaction : Fabienne Brifault
Composition et mise en pages : T. B.
Conception graphique : Julie Hiet et Philippe Brulin
Pour toute information : drees-infos@sante.gouv.fr

Reproduction autorisée sous réserve de la mention des sources •
 ISSN électronique 1146-9129 • AIP 0001384